

LES COMITÉS DE RÉSIDENTS (CHSLD-RI)

En tant que résident dans les installations et les établissements du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie ouest (CISSMO), vous avez des droits mais aussi des obligations que voici :

- Participer et collaborer activement aux soins et aux services de santé qui vous concernent.
- Respect et courtoisie envers les autres résidents et les intervenants en place. Patience, discrétion et délicatesse sont souhaitées.

En Montérégie-ouest, il existe trois **COMITÉS DE RÉSIDENTS** qui se composent d'au moins trois membres chacun, lesquels sont élus par les résidents de chaque centre d'hébergement, soit celui de Châteauguay, La Prairie et Saint-Rémi.

Chaque comité de résidents coordonne ses actions avec celle du Comité des usagers, ce dernier étant un organisme autonome, issu de l'application de la **Loi sur les services de santé et services sociaux du Québec**.

TÉMOIGNAGE

CHERS CYPRIOTES-AÎNÉS,

NOUS VOUS PRÉSENTONS DANS CETTE ÉDITION LE TÉMOIGNAGE D'UN BÉNÉVOLE IMPLIQUÉ, MONSIEUR GILLES LEROUX, PRÉSIDENT DU COMITÉ DE RÉSIDENTS DU CENTRE D'HÉBERGEMENT DE SAINT-RÉMI.

CYPRIOTE : Depuis presque 10 ans, vous vous consacrez au bien-être des résidents du Centre d'hébergement de Saint-Rémi (Pierre Narbonne) qui dénombre plusieurs personnes natives ou originaires de St-Cyprien-de-Napierville. Nous aimerions en savoir davantage.

Monsieur Leroux: C'est effectivement comme bénévole au CHSLD de St-Rémi qu'a débuté mon action afin d'accompagner et prêter assistance à des résidents en perte d'autonomie. À titre d'exemple nous favorisons les visites d'amitié, l'aide aux courses, nous partageons des repas... Nous apportons notre support aux activités de loisirs telles que bingo, messe, spectacles musicaux, pique-niques, fêtes familiales de Noël, Pâques, etc.

CYPRIOTE : Quelle a été votre principale motivation pour intégrer ce milieu?

Monsieur Leroux: Les circonstances ont voulu que notre fils adulte a dû être admis en résidence en raison de problèmes de santé surtout physiques et éventuellement cognitifs; à partir de ce moment mon épouse et moi nous sommes investis. J'ai ainsi été en mesure de vivre au quotidien la vie des personnes vivant en centre d'hébergement; j'ai été attiré par ces contacts humains et amené à partager avec eux le temps que je pouvais leur donner, les accompagner et les aider dans leur mobilité dans les différentes activités organisées par la Direction du Centre. Sur 62 résidents, quelques-uns seulement sont autonomes.

Il est très enrichissant de côtoyer ces personnes qui ont une histoire, un passé à raconter. De partager leurs inquiétudes sur leur état de santé, leurs besoins cognitifs ou de compagnie, simplement en jasant avec eux. Un exemple est un déjeuner que nous, le Comité des résidents, organisons quelques fois par année. Nous nous occupons de tout, incluant la cuisson, et même le service aux chambres s'il s'impose. Il faut voir leur bonheur, la lumière dans leur regard; c'est mon école de Vie, on apprend tous les jours!

CYPRIOTE : À quel moment vous êtes vous intéressé à accepter un mandat plus large?

Monsieur Leroux: Un an environ après le début de mon action au Centre Pierre Narbonne, j'ai intégré

le Comité des résidents comme membre-bénévole, et un an plus tard j'en suis devenu le président. Il s'agit d'un comité qui est là pour protéger les droits énumérés dans la Loi sur la santé et les services sociaux du Québec. Ma fonction est en gros d'organiser les réunions, de gérer les budgets toujours dans le but d'améliorer la qualité de vie de nos résidents. Par la force des choses, je dois aussi siéger sur le Comité des usagers qui englobe le Comité de résidents et tous les autres usagers des Services de santé, dans toute la Montérégie-ouest, le CISSMO donc les hôpitaux, CLSC et autres. Nous prenons les plaintes des usagers, à titre bénévole toujours, ce qui amène à connaître un autre volet du quotidien-santé de M. et Mme Tout le monde, en plus de celui des résidents.

Mes fonctions s'étendent aussi au Comité du milieu de vie, à l'intérieur du CHSLD, où avec différents intervenants de la Direction nous évaluons le quotidien des résidents afin d'apporter des améliorations continues à la qualité de vie, que ce soit le service alimentaire, infirmier, ou tous les aspects de la vie en résidence afin que les droits soient respectés.

Un autre aspect, le Comité du milieu de vie Orienteur demande aussi ma participation en collaboration avec le Ministère pour encore une fois, voir à améliorer la qualité de vie.

CYPRIOTE : Vous avez donc un agenda des plus remplis, monsieur Leroux!

Dans le cadre de vos fonctions, avez-vous l'opportunité d'agir sur le fait que des jeunes, des moins jeunes et des aînés vivent tous ensemble en résidence sans égard à leurs besoins fort différents.

Monsieur Leroux: Il s'agit là d'un fort long débat qui se fait au cas par cas. Nous, le Comité, ne sommes pas seuls à tenter des interventions. Les intervenants tels les travailleurs sociaux y sont pour une grande part. Il est difficile de généraliser en fonction de l'âge, nous devons tenir compte de la condition de santé du futur résident et du degré de satisfaction dont il peut bénéficier à tel ou tel Centre. Si par exemple, il s'agit d'un jeune accidenté de la route, son état doit exiger trois heures de soins et plus par jour pour être admis dans un CHSLD. Il existe par ailleurs une autre ressource, les Résidences intermédiaires les RI, en majorité des résidences privées pour 6 ou 7 bénéficiaires, dont l'expertise est davantage pour les problèmes d'ordre mental ou cognitif que physique. Le jeune qui a de graves atteintes physiques ne peut y être admis, le CHSLD étant actuellement la ressource.

Dans le cas de notre fils, il ne se plaint nullement et est très heureux d'être au Centre Pierre Narbonne, nous sommes à même de le constater.

CYPRIOTE : Nous savons qu'il manque des places partout. Pouvez-vous en dire en davantage?

Monsieur Leroux: C'est un autre volet de plus en plus difficile à admettre; un énorme problème.

Le Gouvernement veut favoriser le maintien à domicile et est disposé à y mettre l'argent nécessaire mais il faut aussi du personnel pour fournir les services par le biais des CLSC. Et cette solution est généralement à court terme. Si vous considérez le cas d'une dame âgée vivant seule, souvent aidée d'un proche, qui peut toujours voir à ses besoins quotidiens pour l'hygiène et les repas mais bénéficie de support du CLSC. Celle-ci ne pourra indéfiniment compter sur la disponibilité d'un enfant dont le travail est accaparant et qui prend aussi de l'âge.

Et elle est seule la nuit, les dangers de chute, de blessures, d'oubli de prise de médicaments pourront faire en sorte que son état s'aggrave. Dans ce cas, elle sera admise à l'hôpital et occupera une chambre jusqu'à ce que son état s'améliore et sera inscrite sur une liste d'attente. Elle pourra ainsi rester hospitalisée fort longtemps.

On sait que la construction des Maisons des aînés, par ailleurs fort dispendieuses et luxueuses, est arrêtée faute d'argent, mais qu'il ne règlera pas de toutes façons la situation critique dans laquelle nous sommes. Si le projet se poursuit, chaque maison comprendra 7 unités de logements qui regroupera des jeunes et moins jeunes; toutefois on parle ici de quelques centaines de places ce qui est largement insuffisant. Notre rôle au Comité des résidents est bien sûr de dénoncer pour faire avancer les choses et protéger les droits.

CYPRIOTE : Revenons à votre action au sein du Comité des résidents à Pierre Narbonne. À quel point d'après vous les résidents se sentent-ils inclus dans la société?

Monsieur Leroux:: Ils ne se sentent pas tellement inclus. Déjà, quand ils doivent quitter leur résidence ils subissent une coupure vraiment drastique. Nous faisons régulièrement des sondages sur la satisfaction de la clientèle avec des questions bien précises, dont l'une que le Comité a décidé d'éviter dans le futur soit : « À quel point vous sentez-vous chez vous ici? ». Et inévitablement, la réponse sans équivoque est qu'ils se mettent à pleurer. C'est sûr qu'ils ne sont plus chez eux malgré nos efforts pour leur créer un milieu de vie agréable, avec leurs meubles et objets personnels, mais tout est question de personnalité et d'adaptabilité et certains souffrent plus que d'autres.

Notamment, ce que le Comité aimait organiser était des sorties en autobus, aux pommes par exemple; ce sont des activités qu'ils appréciaient parce qu'elles faisaient partie de leur mode de vie d'avant. Malheureusement, de telles activités sont choses du passé en raison des coupures budgétaires. Au niveau de l'inclusion sociale, on est perdants.

Au niveau de l'alimentation, sujet d'importance pour les aînés, tout a changé depuis les dernières réformes gouvernementales. Les plaintes autant de la part des résidents que de leur famille sont au

niveau des menus « nouvelle cuisine » uniformisés; des noms incompréhensibles pour les aînés et des plats qui leur sont inconnus. Encore là, le Comité a souvent dû intervenir tant au niveau du Service alimentaire que des résidents eux-mêmes. Nous avons mené un combat au niveau de la nomenclature des mets notamment qui a duré deux ans. Il faut toutefois admettre que la qualité des aliments est très satisfaisante.

CYPRIOTE : Ce qui est révélé dans les médias concernant la relation déficiente des soignants et des divers intervenants avec les résidents est-elle véridique?

Monsieur Leroux: Il faut faire la différence entre les CHSLD à Montréal et en région. Par exemple à St-Rémi, le Centre a plusieurs employés de longue date dont le père ou la mère sont ou ont été des résidents; ils sont aussi eux-mêmes originaires de la région. Il faut donc distinguer les petits centres des beaucoup plus grands, majoritairement en milieu urbain.

CYPRIOTE : Au nom de tous ceux que vous avez accompagnés et aidés au cours de ces dernières années, merci de votre témoignage, Monsieur Leroux, bonne santé et bonne continuité!